

## Le Taravu est le 3<sup>e</sup> plus important fleuve de Corse. Il se caractérise par une diversité de paysages.

JONATHAN LHOIR

*Escherichia coli* et entérocoques intestinaux qui indiquent le niveau de risque de présence de micro-organismes pathogènes. Sur les trois sites analysés depuis des années à présent, la qualité de l'eau est insuffisante », observe-t-on.

Différentes sources de pollutions ont été identifiées, comme les dysfonctionnements ou encore l'absence de stations d'épuration, l'ancienne décharge de Suaraccia sur la commune de Zicavo, des décharges sauvages, la présence d'animaux, les déchets carnés. Les pluies soutenues sont aussi bien connues pour rendre les eaux du Taravu turbides. « Les pics de pollutions sont notables par temps de pluie. Le mécanisme dans ce cas fait appel au lessivage des sols », commente-t-on.

Sur le Taravu, l'objectif poursuivi sera celui d'une gestion équilibrée et durable mais aussi la lutte contre toute pollution et tout ce qui est susceptible d'entraîner la dégradation des eaux. On a sonné l'alerte et on est passé à l'action. Depuis 2015 notamment, la reconquête du Taravu passe par la réhabilitation des réseaux, la création de station d'épuration. « Plusieurs communes entre Haut

et Bas Taravu ont lancé d'importants travaux. D'autres chantiers sont prévus dans les mois à venir », souligne Saveriu Luciani. Les décharges ont fait l'objet de différentes mesures compensatoires tandis qu'une collecte des déchets carnés s'est structurée. Désormais, c'est le déplacement estival des troupeaux qui constitue un point d'attention.

### La réglementation en question

Les actions entreprises jusque-là ne sont pas restées sans effet. Pour autant, l'effort accompli, n'est pas arrivé à son terme. « Les premiers constats réalisés au Pont d'Abra font apparaître un fort abattement de la pollution le long du fleuve. Plusieurs facteurs entrent en jeu ; le phénomène de dilution, de sédimentation l'exposition à la lumière, l'intervention de la faune et de la flore, la température », expliquent les experts. Le fleuve, sur ce site, continu à subir des épisodes de pollution réguliers et consécutifs « a des événements pluvieux ». De ce point de vue la prochaine feuille de route est d'ores et déjà esquissée depuis la collectivité de Corse. Elle inclut

« des actions supplémentaires en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau, une veille météo en particulier durant la période d'été, ou encore un suivi bactériologique accru ».

Le profil de baignade se fonde sur la qualité de l'eau mais aussi sur des considérations administratives. Tout au long de la matinée, il sera question de réglementation, de signalétique, de procédures d'alerte, d'interdiction ou d'autorisation de baignade, de surveillance des sites. Autant de sujets très complexes à gérer, en particulier pour les petites communes et qui soulèvent bien des interrogations parmi les maires. Une des solutions pourrait venir de la mise en place « d'un système de contrôle mutualisé. Bien que la baignade relève d'un projet d'aménagement et de développement intéressant, nous avons tendance à être sur la défensive, à tirer la couverture pour l'heure. Nous sommes, en effet, très exposés juridiquement. Paul Jo Caituccoli, maire d'Arghjusta et président du pôle d'équilibre territorial a lancé l'idée. À approfondir. La concertation ne fait que commencer.

**VÉRONIQUE EMMANUELLI**